

Former des étudiants polyvalents dans le domaine des techniques informatiques, de l'aménagement paysager, de la gestion de projet paysager et de la communication pour répondre aux besoins de personnel qualifié dans la profession du paysage :

- dans le domaine technique de l'infographie paysagère
- dans le domaine communicationnel et de projet, en particulier avec des personnels ayant des compétences dans les marchés publics, la gestion de projets et dans la capacité à promouvoir des solutions et des réalisations dans une démarche de communication interne/externe.

ADMISSION SUR DOSSIER

Pour les titulaires

- d'une licence 2 : Informatique, Sciences de la Terre, Géographie, Biologie, Histoire de l'Art, Arts plastiques
- d'un DUT ou B.U.T. 2 : MMI, INFO, GCCD
- d'un DEUST Gestion de l'espace naturel
- d'un DEFA (Diplôme d'études fondamentales en architecture)
- d'un BTSA : Aménagements paysagers, Productions horticoles, Technico-commercial option végétaux d'ornement, Gestion et protection de la nature
- d'un BTS Géomètre-topographe
- d'un diplôme d'une école d'Art
- de tout diplôme de niveau Bac+2

Les admissions sont soumises à la signature d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Renseignements et inscriptions

Responsable pédagogique
rplpap@iut-dijon.u-bourgogne.fr
Secrétariat département MMI
mmi-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr
03 80 39 65 70

Contact alternance

SEFCA
alternance-iut@u-bourgogne.fr

DÉBOUCHÉS

Les diplômés pourront soutenir techniquement toutes structures professionnelles existantes ou en projet tournées directement vers la transformation et l'aménagement du territoire à grande échelle ou vers le micro territoire, ou encore, de répondre à titre libéral à des commandes émanant d'une clientèle privée, grâce à la gestion et la déclinaison des projets sous infographie paysagère. Ils seront capables de gérer le cycle de vie d'un projet paysager de sa spécification à sa promotion à destination du client, public ou privé.

De ce fait, les diplômés sont appelés à devenir des collaborateurs privilégiés des équipes pluridisciplinaires existantes ou de s'établir à titre libéral en tant que spécialistes dans leur discipline.

PROGRAMME



Parcours GPP



Parcours IP



CANDIDATURE

<https://ecandidat.u-bourgogne.fr>

À partir de février 2026

Taux d'insertion des diplômés 2023

parcours GPP

92%

dont 83% en CDI

parcours IP

87%

dont 67% en CDI

ALTERNANCE

Contrat de professionnalisation
Contrat d'apprentissage

2030+

anciens dans le réseau
de l'IUT

Droits de scolarité
En alternance, les droits d'inscription sont pris en charge par l'employeur.

PROGRAMME

Ressources

- Conception et représentation paysagère : perspective, proportions, point de vue, les motifs et les caractères
- Classification et reconnaissance des végétaux
- Traitement, montage d'images fixes appliqués aux images paysagères et à la création d'outils de communication visuelle : retouches images, montage, création flyers, brochures, 3 volets, etc...
- Cartographie : Systèmes d'Informations Géographiques
- Modélisation de scènes virtuelles et animation d'objets virtuels
- Topographie, traitement et transcription numérique de l'information de terrain
- Droit de l'entreprise : environnement juridique de l'entreprise et du salarié
- CAO / DAO
- Systèmes informatiques, structure et fonctionnement d'un ordinateur
- Veille technologique
- Socio-culture du paysage
- Méthodologie de gestion de projet
- Expression écrite et orale
- Anglais général et de spécialité
- La technologie web : créer, gérer et communiquer via un site internet
- Contraintes et servitudes de l'urbanisme
- Gestion différenciée des aménagements paysagers
- Perception, représentation et évaluation paysagère
- Bases de données
- Bureautique et préparation au PIX
- L'entreprise : fonctionnement, stratégie, politique et développement durable
- Réseaux locaux et publics



Ressources du parcours GPP

- Approfondissement de gestion de projet corrélé à la loi MOP
- Les marchés publics : loi, dématérialisation, étude concrète
- Stratégie de communication et de valorisation
- Stratégies et techniques commerciales
- Communication appliquée à la gestion et à la conduite de projet

Ressources du parcours IP

- SIG et son application dans des projets de grande ampleur
- CAO/DAO avancée
- Modélisation 3D appliquée à l'aménagement paysager
- Animation d'objets et de scènes avancée
- Traitement d'images avancé
- PAO avancée

COMPÉTENCES ACQUISES

- Concevoir un projet paysager
- Mettre en œuvre un projet paysager
- Maîtriser les outils

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Les étudiants réalisent des projets tutorés encadrés par des enseignants. Les étudiants de la Licence Professionnelle Aménagement Paysager mettent leurs compétences au service de projets paysagers commandités par des collectivités locales ou territoriales, des lycées, groupes scolaires, EPHAD, hôpitaux.

Ils apportent leur expertise sur des conceptions de projets paysagers, comme des rond points, des entrées de villes, des parcs, des espaces de circulation, etc.

Alternance

La formation est accessible uniquement en alternance, avec 13 semaines de formation à l'IUT.

Les semaines de formation sont plutôt concentrées sur la période de septembre à décembre, la présence en entreprise est plus soutenue à partir de janvier.